

Programme de la journée

- 8h45** Accueil café
- 9h** Introduction de la journée
- 9h15** La participation du public et l'enquête publique : où en sommes-nous ?
[Marie-Céline BATTESTI - Présidente de la CNCE](#)
- 10h15** Le débat public et la concertation amont
- La CNDP, son cadre et ses modalités d'intervention
 - Le rôle des garants
- [Julie DUMONT - Déléguée Régionale CNDP](#)
- 11h Pause**
- 11h15** Le débat public et la concertation amont (suite)
- Les principes de la participation
 - Les points saillants
- [Julie DUMONT - Déléguée Régionale CNDP](#)
- 12h30 Repas**
- 14h30** Les complémentarités entre la participation amont et l'enquête publique
[Marie-Céline BATTESTI et Julie DUMONT](#)
- 15h45** Retours d'expériences de garants - commissaires enquêteurs
[Table ronde avec les interventions de Hélène SARRIQUET, André ETCHELECOU et Jean-Yves MADEC](#)
- 16h15** Conclusion et actualités

Le thème de cette formation est issu de la convention signée avec la DREAL Nouvelle Aquitaine

Lieu de la formation :

La formation se tiendra à l'hôtel restaurant L'Amandier à Morlaàs - 6 place de la Hourquie

Modalités d'accueil et de restauration :

Le repas se tiendra sur place. Tout repas réservé devra être payé. Un chèque de 25 € devra être établi et remis lors de l'accueil. La date limite de l'inscription pour la formation et le repas est le 21 septembre 2022.

Les éventuelles nouvelles règles sanitaires applicables seront de rigueur.